

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Femme (France) > Femme & syndicats (France) > **Recension (France) : Féminisme, travail, syndicalisme - Féministe, la CGT ?**

Recension (France) : Féminisme, travail, syndicalisme - Féministe, la CGT ?

samedi 1er avril 2023, par [EPSZTAJN Didier](#) (Date de rédaction antérieure : 26 novembre 2019).

Sophie Binet, Maryse Dumas, Rachel Silvera : *Féministe, la CGT ?*

Les femmes, leur travail et l'action syndicale

Les éditions de l'atelier, Ivry-sur-Seine 2019, 192 pages, 17 euros

« *Les syndicats veulent voir les femmes libres, indépendantes, fières, capables de prendre position dans la bataille sociale non en auxiliaire mais en égales, en collaboration, en vue de l'émancipation intégrale* » La Bataille syndicaliste, 1913, citée par Maryse Dumas

« *les femmes ne constituent pas une catégorie homogène, elles constituent la moitié de l'humanité et bientôt la moitié du salariat ; leurs aspirations sont multiples, liées aussi à leur place diverse dans les différentes catégories de salariés* » Maryse Dumas

« *le travail n'est pas seulement le lieu principal de la domination, il est aussi le lieu de solidarité et de coopération, de socialisation* » Danièle Kergoat citée par Rachel Silvera

« *Les chiffres sont les mêmes depuis des années : les femmes gagnent moins que les hommes - un quart en moins, en moyenne* » Rachel Silvera

« *Face au chômage durable et de masse, le choix des gouvernements successifs a été fait de se servir du travail des femmes comme variable d'ajustement par le temps partiel et la précarité, plutôt que par la réduction du temps de travail pour tous et toutes* » Rachel Silvera

« *L'objectif n'est pas de s'aligner sur un modèle masculin mais bien de transformer la société* » Sophie Binet

« *La mise en opposition des rapports sociaux de sexe et de classe ou l'oubli des uns au profit des autres sert traditionnellement à neutraliser le combat féministe en la coupant du mouvement social* » Sophie Binet

« *Confier des responsabilités aux militant-e-s qui se dégagent « naturellement » est à la fois discriminant pour les femmes et dangereux pour le syndicat* » Sophie Binet

Je ne vais pas discuter ici de la notion de féminisme appliquée à une organisation mixte. Je préfère quant-à moi parler d'orientation pro-féministe, réservant le terme féministe au mouvement d'auto-émancipation des femmes.

Je ne formulerai pas non plus de divergences avec l'histoire reconstruite par Maryse Dumas - cependant beaucoup moins dogmatique et fantasmagorique que celle racontée majoritairement dans les années 80 et 90 -, je me contenterai de souligner les points qui me semblent aujourd'hui importants.

Les femmes, le travail salarié (le travail domestique fait gratuitement en faveur du ménage et donc des hommes, ainsi que plus globalement les rapports sociaux de sexe dans ce qu'ils ont de plus spécifiques ne sont pas directement abordés, mais leur imbrication avec les rapports sociaux de classe sont pris en compte), les femmes au travail dans les entreprises, les femmes salariées, les travailleuses...

Trois autrices :

- Maryse Dumas : Un siècle d'émancipation des travailleuses par elles-mêmes... et avec la CGT !
- Rachel Silvera : Le féminisme passe par le travail
- Sophie Binet : Les conquêtes sociales passent par la féminisme

Maryse Dumas souligne que « *la place des femmes dans le travail d'abord puis dans le syndicat, n'est jamais allée de soi* ». Elle aborde, entre autres, les « conférences féminines » organisées de 1923 à 1985, l'invisibilité des femmes travailleuses à la fin du XIX^e siècle (30% des travailleurs/travailleuses), la situation de mineure dépendante du mari ou du père, le poids des traditions religieuses, les positions misogynes de Pierre-Joseph Proudhon, le fait que les femmes ont toujours travaillé, l'« affaire Couriau », l'adoption d'une « *résolution hostile au travail des femmes* », le fédéralisme, la journée de huit heures, le principe « *A travail égal, salaire égal* », celles qui durant la première guerre mondiale et l'union sacrée (à laquelle la majorité de la CGT participa) déclarèrent « *guerre à la guerre* », les conférences et commissions « féminines » à la CGTU « *sans créer une organisation parallèle ou autonome des femmes* », la réunification syndicale de 1936 et l'absence de la participation de femmes, la Résistance et la longue occultation de la participation de femmes, l'identité de classe (qui ne serait pas sexuée !), les premiers stages syndicaux spécifiques aux femmes, la double journée de travail (mais le silence sur l'auto-dispense des hommes pour le travail domestique), les luttes des employées, Madeleine Collin, *Antoinette*, l'exigence d'abrogation de la Loi de 1920, la réduction du temps de travail sans réduction de salaire, l'opposition au temps partiel et l'exigence d'un autre partage des tâches, l'absence de femmes dans la délégation aux discussions de *Grenelle*, des revendications dont certain·es estiment qu'elles ne relèvent pas du champ syndical, le droit à l'IVG (mais le silence sur le MLAC), la conférence « Les femmes salariées aujourd'hui », l'« *activité engluée dans une spirale de crises internes* », Chantal Rogerat puis la fin d'*Antoinette*, l'hétérogénéité de la catégorie femme (mais il en est de même de la catégorie salarié·e ou prolétaire), « *C'est donc la conception générale de la CGT qu'il faut changer !* », un siècle se termine et une autre page est désormais ouverte...

Des encadrés nous rappellent Marie Saderne ; la première bataille pour l'égalité salariale : le institutrices dans les années 1910 ; Lucie Baud ; Les grèves de 1917 : des midinettes aux munitionnettes ; 1925 : « *A travail égal, salaire égal* », la lutte des dames des PTT ; Juin 36 : grève dans les grands magasins ; Marie Guillot ; Aux origines de la journée internationale de luttes pour les droits des femmes du 8 mars...

Comme l'indique Rachel Silvera, les revendications féministes pour un droit au travail et des salaires égaux ont eu une place particulière. L'autrice réaffirme la centralité du travail dans les combats féministes. Elle aborde, entre autres, les reconfigurations des inégalités au travail, le fait que les femmes ont toujours travaillé (on ne le répétera jamais assez), les 2,3 millions d'ouvrières en 1914, les illusions d'optique des mesures statistiques, le caractère longtemps *suspect* du travail des femmes, les conquêtes faites par les femmes (dont « *leur niveau d'éducation et leur progression parmi l'encadrement* »), l'absence de réelle mixité des emplois, la persistance d'inégalités, le spectre du salaire d'appoint, la prise en compte de la situation familiale des femmes mais pas de celle des hommes, les abattements historiques sur les salaires des femmes, la tolérance à l'inégalité

lorsqu'elle concerne les femmes, la naturalisation de compétences acquises (les soi-disant aptitudes des femmes)...

L'autrice analyse notamment la croissance de l'emploi à temps partiel comme « *fruit des politiques de l'emploi* », le sous-emploi imposé aux femmes, « *ce temps partiel se traduit par des salaires partiels, mais aussi par des carrières partielles et au bout du compte des retraites partielles* », les choix sous contrainte, la ségrégation professionnelle, les *plafonds de verre* et les *parois de verre*, le salaire égal pour un travail de valeur égal, la dévalorisation des critères définissant la plupart des emplois à prédominance féminine, l'invisibilisation ou la sous-estimation de la pénibilité, les effets de la maternité (dont la suspicion générale sur la maternité potentielle des femmes au travail), les critères de présentéisme et de disponibilité, l'articulation travail famille qui ne semble concerner que les femmes, les raisons du faible effet du congé parental, les primes en moins, les retards de carrière en plus, le *plancher collant*, les conséquences des inégalités salariales sur les retraites et leur aggravation avec les contre réformes encourus (en complément possible, Christiane Marty : Réforme Delevoye : un projet régressif, [/reforme-delevoye-un-projet-regressif/](#)), les femmes travailleuses pauvres...

Rachel Silvera met en avant pour permettre d'avoir une vie décente, « *droit à un mode d'accueil accessible pour les enfants, accès à la formation et aux transports, accompagnement vers l'emploi...* », la fin de la référence à la situation familiale et l'individualisation des droits sociaux, « *l'individualisation des droits sociaux, et notamment des minima, donnerait une plus grande autonomie financière à toutes les femmes, et aussi la possibilité de divorcer, quand elles le souhaitent...* » (il faudrait ajouter l'imposition fiscale unipersonnelle). Comment construire l'égalité si certain·es sont encore considéré·es, non comme des individus plein·es et entier·es, mais comme des membres secondaires d'une unité « matrimoniale » existante ou supposée ?

Sans oublier les indicateurs pour mesurer les inégalités, un partage non réalisé des tâches domestiques et familiales, des politiques d'égalité... inégalitaires, des réglementations pour les entreprises qui par leur méthodologie (cinq critères, catégories professionnelles, seuil de pertinence) dispensent les grandes entreprises d'actions de rattrapage de salaire...

« *C'est par la lutte et un rapport de force en faveur de toutes les femmes salariées que la plupart des avancées ont eu lieu, et c'est encore par de telles mobilisations que l'on parviendra à avancer encore, à mettre fin au temps partiel précaire, à revaloriser les emplois à prédominance féminine et à avancer vers l'égalité salariale* »

Des encadrés nous rappellent Emma Couriau ; Été 1953 : la grève de la fonction publique ; Rose Zehner ; Les ouvrières du textile dans le nord en juin 1968 ; 1078 grève à Moulinex ; Les « filles de Chantelle » la grève de l'hiver 1981-1982 ; Martha Desrumaux.

Sophie Binet discute les conquêtes sociales dues au féminisme, l'ordre établi bousculé par les mobilisations de femmes, les enjeux d'émancipation des femmes et de lutte contre le racisme, le renouveau du féminisme et la question des femmes dans la CGT, l'articulation des rapports sociaux de classe et de sexe (il faudrait ajouter au moins les procès de racisation), la nécessité du prisme de genre, « *mettre les lunettes du genre pour examiner chaque question, faute de quoi l'universel sera masculin* », l'interaction des inégalités au travail et dans la société, les clichés sexistes, la mixité, la remise en cause des rapports de domination et de pouvoir masculin, le #8mars15h40 et l'heure symbolique où les femmes cessent d'être payées...

L'autrice analyse notamment les écarts de rémunération et de déroulement de carrière, la question du temps partiel, « *tout sauf un outil permettant une meilleure articulation des temps* », comment rendre visibles les discriminations, la revalorisation des métiers à prédominance féminine,

l'individualisation des rémunérations, la place de la négociation collective, « *Mettre fin aux discriminations, est-ce bien le rôle de la négociation collective ?* » - la loi et les législateurs/législatrices doivent de garantir l'application du principe fondamental qu'est l'égalité -, les actions juridiques de groupe, un service public de la petite enfance...

Sophie Binet souligne que les violences sexistes et sexuelles sont au fondement des rapports de domination. Elle parle des violences au travail, du soupçon qui pèse sur les femmes qui les dénoncent, de la honte qui doit changer de camp, du sentiment d'illégitimité, de la socialisation sexiste des médecins, des actes et agissements aux seins des syndicats, des freins et des leviers à la prise de responsabilités syndicales, des clichés de genre, de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans la CGT, de ce qui entretient le fatalisme...

Des encadrés nous rappellent 1988 la coordination des infirmières « ni bonnes, ni nonnes, ni connes » ; Marie Couette ; Les caissières de supermarché Carrefour Grand Littoral « marre d'encaisser en silence » (février 2008) ; 2012-2019 : grève des femmes de chambre de grands hôtels ; Madeleine Colin ; 2018-2019 : la lutte des assistantes maternelles (« assmats ») ; Christiane Gilles.

Une contribution syndicale. Reste que la construction d'un mouvement féministe puissant dans les entreprises, s'il peut s'appuyer sur des espaces syndicaux spécifiques ou non, nécessite aussi des structures autonomes, non mixtes et auto-organisées par les femmes, dépassant les clivages syndicaux et catégoriels...

Didier Epsztajn



P.-S.

- Entre les lignes entre les mots. Publié le 26 novembre 2019 : <https://entrelignesentrelismots.wordpress.com/2019/11/26/feminisme-travail-syndicalisme/>